



COMPTE-RENDU

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de BONNY SUR LOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHAILLOU Michel, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Date de convocation : 24 avril 2026

Date d'affichage : 07 mai 2026

PRESENTS : Mme POULAIN – MM MORIN – DENIS – Mme FEUILLETTE – MM METAIS – LECHAUVE – GOURON – CHAUMONT – Mmes LEMELIN – MOHAMMEDI – MM PROTAT – CHEVALLIER – Mmes DESLOT – FRANCOIS – CÖR

ABSENTS EXCUSES : Mme BERTRAND Laurence a donné pouvoir à Mme FEUILLETTE Aurélia, M JOJON Jean-Claude a donné pouvoir à M CHAILLOU Michel, Mme BOUCHIER Solène a donné pouvoir à Mme POULAIN Véronique

SECRETAIRE : Madame FEUILLETTE Aurélia

Avant d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à tous les Conseillers présents, s'il peut être supprimé les points, à savoir :

- **Point 7** : Approbation Compte Financier Unique – Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025 – Budget annexe de la Commune de Bonny-sur-Loire Lotissement « Le Pilon »
- **Point 8** : Affectation des résultats – Budget annexe de la Commune de Bonny-sur-Loire Lotissement « Le Pilon » - Exercice 2025
- **Point 9** : Approbation Compte Financier Unique – Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025 – Budget annexe de la Commune de Bonny-sur-Loire Lotissement « Les Varichards »
- **Point 10** : Affectation des résultats – Budget annexe de la Commune de Bonny-sur-Loire Lotissement « Les Varichards » - Exercice 2025
- **Point 11** : Approbation Compte Financier Unique – Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025 – Budget communal de la Commune de Bonny-sur-Loire
- **Point 12** : Affectation des résultats – Budget communal de la Commune de Bonny-sur-Loire – Exercice 2025

En effet, à ce jour, les résultats n'ont pas été validés par le Service Gestion Comptable de Gien.

L'assemblée donne son accord.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02 AVRIL 2026

Le compte-rendu de la séance du 02 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

2026_D044 LISTE DE PROPOSITION DES PERSONNES APPELEES A SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECT (CCID)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE son accord à la liste provisoire proposée et soumise à la DRFIP qui établira la liste définitive des 6 commissaires titulaires et 6 titulaires suppléants amenés à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

2026_D045 DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA CLI CNPE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNER Monsieur CHAILLOU Michel, Délégué titulaire et Monsieur CHAUMONT Philippe, Délégué suppléant, de la CLI du CNPE de Belleville-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération au Service Communication du CNPE de Belleville-sur-Loire.

2026_D046 AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE ET REPRESENTER LES INTERETS DE LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à représenter la commune de Bonny-sur-Loire et intenter au nom de la commune de Bonny-sur-Loire, par voie d'action ou d'intervention, toute action en justice quelle que soit sa nature ou à défendre la commune dans toutes les actions intentées contre elle, ceci devant l'ensemble des juridictions sans exception, en charge de contentieux spécialisés, aussi bien en première instance qu'en appel ou en cassation,
- AUTORISE Monsieur le Maire à transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €.

2026_D047 DEMANDE DE SUBVENTION 2026 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET POUR LES TRAVAUX DE CHEMINEMENT PIETONNIER AVENUE DU GENERAL LECLERC (Volet 3)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le projet de travaux de cheminement piétonnier Avenue du Général Leclerc pour un montant de 79 881.00 € HT,
- AUTORISE le Maire à déposer un dossier de candidature 2026 au Conseil Départemental du Loiret pour cette opération,
- SOLLICITE un soutien financier de 40 %, soit 31 952.00 € et l'autorisation de préfinancement du Conseil Départemental du Loiret,
- CHARGE le Maire de toutes les formalités nécessaires afférentes à cette demande de subvention.

2026_D048 DROIT DE PREEMPTION URBAIN TERRAIN SITUE AU VAL CADASTRE AI 154

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- d'ACQUERIR le terrain sis à Bonny-sur-Loire, le Val, cadastré AI 154, tel que décrit dans le dossier de candidature auprès de la SAFER du CENTRE, au prix de CINQ CENTS EUROS (500 €), ce prix s'entendant d'un terrain cédé libre,
- de NOTIFIER la décision sous plis recommandé avec AR ou remise contre décharge au propriétaire vendeur, au notaire ou mandataire du propriétaire et à l'acquéreur évincé.

2026_D049 BILAN FINANCIER DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) – ANNEE 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le bilan financier 2025 de l'accueil de loisirs sans hébergement.

2026_D050 TARIFS ALSH ETE 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les nouveaux salaires et tarifs ALSH ETE 2026.

2026_D051 TARIFS ALSH PERISCOLAIRE GARDERIE & EXTRASCOLAIRE PETITES VACANCES – ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE les nouveaux tarifs de l'ALSH périscolaire Garderie et ALSH extrascolaire Petites Vacances,
- INDIQUE que son application entrera en vigueur à compter de l'année scolaire 2026/2027,
- INDIQUE que les recettes correspondantes seront recouvrées à l'article 7066 du budget communal M57.

2026_D052 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LE SALON D'ART D'AUTOMNE 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE une aide financière 2026 de 1 250 € auprès du Conseil Départemental du Loiret ainsi qu'un trophée qui sera remis lors de l'inauguration par le Président du Conseil Départemental ou son représentant,
- INDIQUE que les crédits seront prévus au budget communal 2026, article 7473, budget communal M57.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

⇒ **Monsieur CHAILLOU Michel** ▶ demande aux élus qui veut s'inscrire aux Commissions Communautaires. Sont intéressés Philippe Chaumont à l'urbanisme, Jean-Claude Jojon à l'économie et aux finances, Jean-Michel Morin, à la Gémapi et Michel Protat aux Commissions économie/développement économique/subvention, bâtiments/travaux et culture/communication/Micro-folie/associations culturelles.

▶ informe les élus que la Commission Finances élargie à tous les élus se réunira le 21 mai 2026 à 19 h 00 afin que Michel Lechauve présente les finances de la commune.

▶ informe les élus de la date du prochain Conseil Municipal fixée au 25 juin 2026 à 19 h 00.

▶ rappelle aux élus le défilé du 8 mai 2026 à 11 h 00 et la messe de la paix le 7 mai 2026 à 18 h 30 à Beaulieu-sur-Loire.

▶ informe les élus que les travaux de la garderie sont en cours. L'entreprise Rénovation Parisienne mettra dès lundi 4 mai 2026 l'échafaudage. L'objectif est de finir les travaux pour la rentrée 2026/2027.

▶ informe les élus que les travaux de la rue du 4 septembre avancent, la pose du désactivé est prévue semaine 20 mais sans grande conviction.

▶ informe les élus que les peupliers à la Villeneuve ont été coupés. Les deux qui restent n'appartiennent pas à la collectivité. Reste à faire le broyage des branches et le dessouchage.

⇒ **Madame POULAIN Véronique** ▶ informe les élus que deux classes de découverte partent à Saint-Jean-de-Monts lundi 4 mai 2026 pour revenir le samedi 9 mai 2026.

⇒ **Monsieur METAIS Jean-Michel** ▶ demande si la réfection des passages piétons est prévue. Il lui est répondu affirmativement ainsi que le marquage de la place du 19 mars et du parking de l'ancienne étude de Maître Cauquy.

▶ souligne le travail de nettoyage des panneaux fait et bien fait par un agent maintenant en retraite. Seront-ils lasurés ? A voir.

⇒ **Monsieur GOURON Christian** ▶ demande si la tonte des trottoirs rue de Bon Cœur va être bientôt faite. L'entreprise ADS 45 a été missionnée et attaque la tonte des trottoirs la semaine prochaine.

▶ demande ce qu'il en est du carrefour Caton. La collectivité attend le résultat de l'étude d'OBRAS.

▶ que peut-on faire contre les bouteilles de protoxyde d'azote parsemées partout dans la ville. Monsieur le Maire attend la réponse du SMICTOM quant au traitement de ces déchets. Il faut les ramasser et les apporter aux Services Techniques.

⇒ **Monsieur CHAUMONT Philippe** ▶ signale ne pas pouvoir assister aux Commissions Travaux le mercredi. Est-il possible de changer la date ou bien il laisse sa place à un autre élu. Monsieur Morin répond que, pour les travaux en cours, la date du mercredi a été fixée du démarrage mais il est tenu compte de sa demande pour les prochaines réunions de travaux dans la mesure du possible.

⇒ **Madame MOHAMMEDI Fawzia** ▶ demande si la commune pourrait distribuer des bons de stérilisation aux propriétaires de chats qui n'en n'ont pas les moyens. Monsieur le Maire répond qu'il y a une convention de signée avec l'association « Boules de poils » pour la stérilisation de 40 chats. Pour les propriétaires, c'est plus compliqué. A voir avec l'association.

⇒ **Monsieur PROTAT Michel** ▶ signale être absent pour la réunion de la Commission Finances du 21 mai 2026.

⇒ **Madame FRANCOIS Amandine** ▶ demande s'il est normal d'entendre la balayeuse en centre-ville à 4 heures du matin. Monsieur le Maire répond affirmativement car c'est à cette heure qu'il y a le moins de circulation et de véhicules de garés, en moyenne toutes les 6/7 semaines.

▶ évoque la bagarre au concours de pétanque du Comité des Fêtes. Ce serait des personnes, extérieures au concours, arrivées ivres. Les pompiers sont intervenus. Monsieur le Maire rappelle qu'il faut appeler la gendarmerie si besoin.

▶ signale avoir une structure gonflable à louer.

⇒ **Madame CÖR Amélie** ▶ informe les élus que la coiffeuse de la rue du 14 juillet se plaint que ses clients ne peuvent plus se garer suite aux travaux de la rue du 4 septembre. Les travaux vont bientôt être terminés, il faut qu'elle patiente.

▶ évoque sa déception, en tant que Présidente de l'Harmonie, de n'avoir vu aucun élu à sa soirée Paella. Monsieur Morin, Président également d'une association, lui répond de ne pas prendre ombrage à cet état de fait, il faudra même qu'elle s'y fasse.

⇒ **Monsieur MORIN Jean-Michel** ▶ informe les élus que l'Harmonie fera un concert sur le marché du samedi 2 mai 2026 matin.

▶ se bat pour avoir de nouveau un boucher/charcutier sur le marché du samedi matin.

⇒ **Monsieur DENIS Alain**
à enlever (Services Techniques).

▶ signale qu'il y a un matelas sous l'abribus du Buisson

La séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,
Michel CHAILLOU



Le Secrétaire de séance,
Aurélia FEUILLETTE